

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**NE PAS DIFFUSER SUR LES FILS DE PRESSE AMÉRICAINS
NI DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS**

Boralex réalise le placement public et le placement privé précédemment annoncés

Montréal (Québec), le 11 juillet 2018 – Boralex Inc. (TSX : BLX) (« Boralex » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle avait réalisé son placement public précédemment annoncé (le « placement ») de reçus de souscription (les « reçus de souscription ») pour un produit brut d'environ 207 millions de dollars, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation par les preneurs fermes (définis ci-après). Boralex a aussi annoncé la clôture du placement privé concomitant (le « placement privé concomitant ») de reçus de souscription de Boralex (les « reçus de souscription du placement privé ») en faveur de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») pour un produit brut d'environ 51,8 millions de dollars, compte tenu de l'exercice intégral de l'option du placement privé par la Caisse.

Les reçus de souscription ont été offerts au moyen d'un prospectus simplifié daté du 4 juillet 2018 et déposé dans toutes les provinces du Canada. Le placement a été réalisé par l'entremise d'un consortium de preneurs fermes mené par Financière Banque Nationale Inc. et RBC Marchés des Capitaux, qui comprenait BMO Nesbitt Burns Inc., Marchés Mondiaux CIBC Inc., Valeurs mobilières Desjardins inc., Valeurs Mobilières TD Inc., Valeurs mobilières Cormark inc. et Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. (collectivement, les « preneurs fermes ») et qui ont acheté, selon une convention de prise ferme, un nombre global de 10 247 650 reçus de souscription au prix de 20,20 \$ chacun.

Boralex a également réalisé le placement privé concomitant dans le cadre duquel la Caisse a acheté, par voie de placement privé, 2 562 200 reçus de souscription du placement privé au prix de 20,20 \$ chacun.

Le produit du placement et du placement privé concomitant sera entiercé jusqu'à la réalisation de l'acquisition par la Société de la totalité de la participation indirecte d'Invenergy Renewables LLC (« Invenergy ») de 51 % dans chacun des projets suivants : (i) le projet de parc éolien Des Moulins I de 136 MW situé dans la MRC des Appalaches, au Québec, (ii) le projet de parc éolien Des Moulins II de 21 MW situé dans la MRC d'Avignon en Gaspésie, au Québec, et (iii) le projet de parc éolien Le Plateau I de 139 MW situé dans la MRC d'Avignon en Gaspésie, au Québec (l'« acquisition Des Moulins et Le Plateau I »). Si l'acquisition Des Moulins et Le Plateau I est réalisée d'ici 17 h le 30 novembre 2018, le produit net sera libéré en faveur de la Société et les reçus de souscription et les reçus de souscription du placement privé seront échangés à raison de un pour un contre des actions de catégorie A de Boralex, sans paiement d'une

contrepartie supplémentaire ni autre mesure. Les porteurs de reçus de souscription recevront également, à la date de la clôture de l'acquisition Des Moulins et Le Plateau I, une somme correspondant au montant des dividendes déclarés par Boralex et payables aux porteurs d'actions de catégorie A de Boralex inscrits à une date tombant entre celle de la clôture du placement, inclusivement, et celle de la clôture de l'acquisition Des Moulins et Le Plateau I, exclusivement.

Si l'acquisition Des Moulins et Le Plateau I n'est pas réalisée d'ici le 17 novembre 2018, les porteurs de reçus de souscription recevront un paiement en espèces correspondant au prix d'offre des reçus de souscription, majoré de leur quote-part des intérêts réellement gagnés sur les fonds entiercés pendant la durée de l'entiercement et de leur quote-part des intérêts qui auraient été gagnés sur la moitié de la rémunération des preneurs fermes si cette rémunération avait fait partie des fonds entiercés.

L'acquisition Des Moulins et Le Plateau I demeure assujettie aux approbations habituelles des autorités de réglementation et à des conditions de clôture, et la clôture devrait avoir lieu en août 2018.

En plus de l'acquisition Des Moulins et Le Plateau I, Boralex a aussi annoncé l'acquisition (les « acquisitions Le Plateau II et Roncevaux ») et, avec l'acquisition Des Moulins et Le Plateau I, l'« acquisition ») de la totalité de : (i) la participation financière indirecte d'Invenergy de 59,96 % dans le projet de parc éolien Le Plateau II de 21 MW situé dans la MRC d'Avignon en Gaspésie, au Québec (« Le Plateau II »), et (ii) la participation indirecte d'Invenergy de 50 % dans le projet de parc éolien Roncevaux de 75 MW situé dans la MRC d'Avignon en Gaspésie, au Québec (« Roncevaux »). Les acquisitions Le Plateau II et Roncevaux étaient assujetties aux droits de première offre accordés aux partenaires de la communauté détenant des participations dans chacun des projets. Les partenaires de la communauté détenant des participations dans Roncevaux ont renoncé aux droits de première offre, tandis que l'acquisition Le Plateau II demeure assujettie à la renonciation aux droits de première offre du partenaire de la communauté visé, ou à l'exercice ou à l'expiration de ces droits.

Le produit net total du placement et du placement privé concomitant sera affecté par Boralex au règlement du prix d'achat de l'acquisition s'élevant à 215 millions de dollars, et le solde résultant de l'exercice de l'option de surallocation et de l'option du placement privé sera affecté au remboursement de la dette aux termes de la facilité de crédit renouvelable et aux besoins généraux du fonds de roulement.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises au cours des 25 dernières années. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Les reçus de souscription et les actions ordinaires sous-jacentes offerts aux présentes n'ont pas été ni ne seront inscrits en application de la *Securities Act of 1933* des États-Unis (la « Loi de 1933 »), dans sa version modifiée, et ces titres ne peuvent pas être offerts ni vendus aux États-Unis sans être inscrits ou dispensés d'inscription. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des reçus de souscription ou des actions ordinaires sous-jacentes. Le placement ou la vente des reçus de souscription et des actions ordinaires sous-jacentes est interdit là où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué, notamment celles ayant trait à l'affectation du produit du placement et du placement privé concomitant et à la clôture de l'acquisition Des Moulins et Le Plateau I, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective particulière. Bien que la Société estime que les hypothèses sur lesquelles se fondent ces déclarations prospectives sont raisonnables selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Le lecteur est prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Renseignements :

Médias

Marilyse Paquin
Conseillère, Affaires publiques et
communications
Boralex Inc.
514 985-1368
marilyse.paquin@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Marc Jasmin
Relations avec les investisseurs
Boralex Inc.
514 206-1643
marc.jasmin@boralex.com

Source : Boralex